



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## services bancaires

Question écrite n° 91072

### Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la pratique de tarifications bancaires pour les personnes titulaires de minima sociaux. Les frais bancaires, aux montants souvent exorbitants, sont régulièrement dénoncés par les associations de consommateurs. Pour ceux n'ayant que les minima sociaux pour vivre, ces frais de gestion, frais d'intervention et prélèvements au titre de pénalités prélevés sur leur compte bancaire aggravent leur difficulté financière et les placent dans des situations de grande précarité. Pour certaines personnes, les perceptions pour incidents de paiement atteignent des niveaux alarmants et peuvent même constituer en un mois le principal débit du compte bancaire. À terme, ces frais sont directement prélevés par l'établissement financier sur le revenu minimum des personnes titulaires. Celles-ci se retrouvent alors dans des situations où elles ne peuvent même plus faire face aux dépenses de première nécessité. Il lui demande donc d'indiquer quelles mesures il entend prendre afin de faire limiter les frais bancaires sur les comptes des titulaires de minima sociaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91072

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 avril 2006, page 3547